

# Je participe au Programme de Dépistage Organisé du Cancer Colorectal

Plus d'informations  
sur notre site :



Dëse Brëif ass och a lëtzebuergescher Sprooch disponibel.   
Dieser Brief ist auch in deutscher Sprache erhältlich.   
This letter exists also in English.   
Esta carta existe também em português. 

## NUMÉRO D'INVITATION :

Madame, Monsieur,

Au Luxembourg, le cancer colorectal est un des cancers les plus fréquents et le risque de le développer augmente avec l'âge.

Faire un **dépistage tous les 2 ans** est un moyen efficace de détecter le cancer colorectal à un stade précoce. Or débuté suffisamment tôt, le traitement permet une **rémission dans 9 cas sur 10**.

Pour participer au Programme national de Dépistage Organisé du Cancer ColoRectal (PDOCCR), il suffit de faire une recherche de sang dans les selles sous la forme d'un test FIT.

Le **test de dépistage est à faire chez vous**. Il est simple, rapide et pris en charge à 100% par la Direction de la santé.

Vous trouverez en **page 2** de cette invitation les étapes à suivre pour récupérer votre test FIT.

**NUMÉRO D'INVITATION (VOUCHER ID) VALABLE 2 ANS**

**Attention, ce numéro est nominatif.  
Ni l'invitation ni le test FIT  
ne peuvent être cédés à un tiers.**

Dans le cas où vous auriez passé une coloscopie récemment ou si vous présentez des symptômes digestifs, nous vous conseillons de contacter votre médecin avant d'effectuer le test de dépistage.

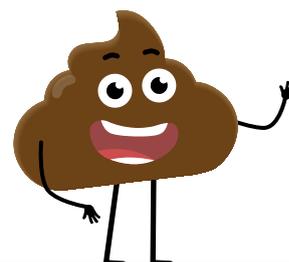
Avec nos meilleures salutations.



Dr Jean-Claude Schmit  
Directeur de la Santé



Christian Oberlé  
Président de la CNS



Pour les  
informations  
pratiques,  
**tournez  
la page.**

**Je participe**  
au Programme  
de Dépistage Organisé  
du Cancer Colorectal



### ÉTAPE 1 : Commander le test FIT

Cette étape nécessite le numéro d'invitation et le numéro de matricule (CNS).

- **Par internet** : via MyGuichet : [guichet.lu/depistage-colorectal-fr](http://guichet.lu/depistage-colorectal-fr).  
Le test FIT est ensuite envoyé par la poste.
- **Par téléphone** : + 352 27 321 888 auprès du laboratoire BIONEXT.  
Le test FIT est ensuite envoyé par la poste.
- **En pharmacie** : Le test FIT vous est alors remis sur place.
- Dans l'un des **centres de prise de sang BIONEXT** : Le test FIT vous est alors remis sur place.



Myguichet

### ÉTAPE 2 : Faire le test FIT

- Lire attentivement le mode d'emploi.
- Réaliser le prélèvement de selles.
- Remplir attentivement la fiche d'identification en indiquant la date du prélèvement.
- Mettre le tout dans l'enveloppe bleue prépayée et déposer dans une boîte aux lettres le plus rapidement possible ou dans un des centres de prise de sang BIONEXT.

### ÉTAPE 3 : Recevoir le résultat

- Le résultat du test FIT est envoyé par le laboratoire après quelques jours. Si un médecin référent a été indiqué lors de la commande du test FIT, celui-ci reçoit également le résultat.

**Dans 93 % des cas,**  
**le résultat du test FIT est négatif.**

Vous recevrez un nouveau test  
tous les 2 ans.

**Dans 7 % des cas,**  
**le résultat du test FIT est positif.**

Cela ne signifie pas nécessairement que vous  
avez un cancer, mais afin d'établir la cause de  
ce saignement **adrez-vous à votre médecin.**

### Une autre question ?

Centre de Coordination des programmes de dépistage des cancers

- Tél : (+352) 247 755 50
- Mail : [colorectal@ms.etat.lu](mailto:colorectal@ms.etat.lu)
- [www.sante.lu](http://www.sante.lu) et [www.montest.lu](http://www.montest.lu)

Certains cancers peuvent progresser rapidement. Il est donc important que vous restiez attentif à l'apparence de tout symptôme digestif anormal et que vous consultiez rapidement un médecin si un changement est remarqué.



**Attention**  
ceci n'est pas un coupon  
de commande du kit  
de dépistage.

Pour commander un kit de dépistage,  
veuillez consulter la page 2.

Si vous ne souhaitez pas participer (temporairement ou définitivement),  
retournez ce document au Centre de Coordination par courrier ou par email.

- J'ai une ordonnance et je préfère faire des coloscopies en dehors du programme. Je ne recevrai donc plus d'invitation.
- J'ai été / je suis soigné(e) pour un cancer colorectal. Je ne recevrai donc plus d'invitation.
- Je ne veux pas participer au dépistage. Je ne recevrai donc plus d'invitation.
- Je ne veux pas participer cette fois-ci. Je serai donc réinvitée dans 23 mois.

Nom : ..... Date : ..... / ..... / .....

Prénom : ..... Signature :

Matricule : 1 9 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Quel que soit votre choix, sachez que vous pourrez, sur simple demande écrite ou email au Centre de Coordination, changer d'avis et recevoir à nouveau une invitation pour réaliser le test de recherche de sang dans les selles.

## Si mon dépistage est positif, **je ne veux pas** que le Centre de Coordination reçoive les résultats de mes examens complémentaires.

Si vous ne souhaitez pas que le Centre de Coordination reçoive vos résultats d'examens complémentaires,  
retournez ce document par courrier ou par email.

- Je refuse que le Centre de Coordination demande et reçoive les résultats de mes examens complémentaires suite à un test FIT positif.

Nom : ..... Date : ..... / ..... / .....

Prénom : ..... Signature :

Matricule : 1 9 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

# Comment sont traitées mes données personnelles ?

## Notice informative concernant le traitement de vos données personnelles

### Pourquoi cette invitation ?

Cette invitation vous est envoyée sur base des informations fournies par la Caisse Nationale de Santé (CNS) dans le cadre de la convention conclue avec l'État du Grand-Duché de Luxembourg.<sup>(1)</sup>

Cette invitation vous est envoyée par la Direction de la santé.

Ce programme bénéficie aux personnes âgées de 45 à 74 ans, affiliées à la CNS, en vue de favoriser une détection précoce du cancer colorectal et une meilleure prise en charge.

### Ma participation est-elle volontaire ?

Oui, votre participation au programme est totalement volontaire. Sachez que si vous ne souhaitez plus être invité, il vous suffit de notifier votre refus par écrit au Centre de Coordination des programmes de dépistage des cancers (Direction de la santé), en utilisant le formulaire ci-joint.

### Qui traite mes données ?

Si vous décidez de participer au programme, vos données personnelles (d'identification et, le cas échéant de contact) seront traitées par le laboratoire en charge de vous fournir le test FIT.

Plus particulièrement vos données de santé seront traitées par :

1. Les laboratoires en charge des analyses ;
2. La Direction de la santé par le biais de son Centre de Coordination du programme de dépistage colorectal, afin de réaliser le suivi de vos examens complémentaires en cas de dépistage « positif » et pour contribuer à l'amélioration de la détection précoce et de la prise en charge du cancer colorectal ;
3. Le Registre National du Cancer qui fournira au Centre de Coordination responsable du programme de dépistage colorectal (Direction de la santé) l'information pseudonymisée sur un éventuel cancer d'intervalle.

Au niveau organisationnel, il est à noter que l'envoi des invitations est sous-traité par la Direction de la santé à un imprimeur, lui-même soumis à une obligation de confidentialité.

### Et mon médecin de confiance ?

Afin de garantir le suivi de votre dépistage, vos données personnelles seront également envoyées au médecin que vous aurez indiqué dans la fiche d'identification.

### Comment les données traitées dans le cadre de ce programme de dépistage contribuent à l'amélioration de la prise en charge du cancer colorectal au niveau national ?

Dans le cadre du programme de dépistage, vos données sont traitées par la Direction de la santé sous forme agrégée à des fins statistiques. En complément, des données pseudonymisées par la Direction de la santé sont échangées avec le Luxembourg Institute of Health. Ce dernier est en charge de maintenir le Registre National du Cancer. Ces traitements permettent d'évaluer l'efficacité globale de la prise en charge ainsi que l'efficacité du programme de dépistage.

### Combien de temps mes données sont conservées ?

Les données nominatives et pseudonymisées sont conservées par la Direction de la santé pour une durée maximum de 12 ans à compter de la sortie de l'âge cible du programme de dépistage.

### Quels sont mes droits en matière de protection des données ?

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) vous confère un certain nombre de droits :

- Accéder aux données vous concernant et en obtenir une copie ;
- Obtenir la rectification de vos données lorsqu'elles sont inexactes ou incomplètes.

Sous certaines conditions, vous pouvez également limiter le traitement qui sera fait de vos données, vous opposer au traitement de vos données, et en demander l'effacement ou encore la portabilité. Vous pouvez exercer vos droits auprès de la Direction de la santé en soumettant une demande écrite justifiant de votre identité :

- Par e-mail à l'adresse [colorectal@ms.etat.lu](mailto:colorectal@ms.etat.lu), en précisant : Protection des données / Demande d'exercice de droits, ou
- Par courrier à l'adresse suivante : Centre de Coordination des programmes de dépistage des cancers - Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale, Direction de la santé - 20, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg-Hamm.

Si la réponse reçue ne vous a pas donné entière satisfaction ou pour toute question relative à la protection des données, vous avez la possibilité d'en référer au Délégué à la protection des données en le contactant soit par email à l'adresse suivante : [info\\_donnees@ms.etat.lu](mailto:info_donnees@ms.etat.lu), soit par courrier à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale, Direction de la santé - 20, rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg-Hamm.

Il vous est également possible d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale pour la Protection des Données par courrier à l'adresse suivante : 15, Boulevard du Jazz, L-4370 Belvaux ou en complétant le formulaire en ligne qui est disponible sur le site de la CNPD dans la section Particuliers -> Faire valoir vos droits.

(1) Convention conclue entre l'État du Grand-Duché de Luxembourg et la Caisse Nationale de Santé portant sur l'organisation d'un programme de dépistage organisé du cancer colorectal (PDOCCR) par test immuno-chimique quantitatif.